POUR MIEUX CONNAÎTRE LE DROMADAIRE

Bordj-Badji-Mokhtar organise le festival du chameau

Bordj-Badji-Mokhtar ou B.-B.-M., comme on préfère la surnommer, est une daïra située à 800 km d'Adrar. Elle englobe aussi la commune de Timiaouine, qui se trouve à 150 km.

Pour rejoindre B.-B.-M., il faut traverser le redoutable désert du Tanezrouft qui impressionne par son immensité et son vide absolu. Point d'arbre, ni de rocher, seul un sable fin à perte de vue. Heureusement pour les habitués du trajet Adrar - B.-B.-M., la piste est balisée, une balise tous les 1 ou 1,5 km. Mais quand le vent de sable se lève, la visibilité devient médiocre et il est préférable de ne pas rouler, car tout écart pourrait avoir des conséquences dramatiques. Bon nombre d'automobilistes qui voulaient se montrer plus téméraires que les autres ont payé cette audace de leur vie. Une fois à B.-B.-M. et afin de mieux faire connaître la région aux profanes, les autorités organisent un festival, appelé festival du chameau, car cette partie de l'Algérie profonde composée en grande partie de Touaregs attache une importance capitale à l'élevage de ce quadrupède dont l'endurance n'est plus à démontrer. Le festival en lui-même permet aux visiteurs de se faire une idée précise sur cet animal. D'ailleurs, des conférences retracent et consacrent beaucoup de temps pour éclairer la lanterne des auditeurs et des lecteurs.

L'ancêtre du dromadaire serait apparu en Amérique il y a 50 millions d'années. Il y a 25 000 ans, un groupe de camélidés aurait rejoint l'Asie pour débarquer en Arabie Saoudite, il y a seulement 2000 ans avant J.-C. Là, il est domestiqué. Puis il arrive au Sahara où une longue collaboration avec les nomades va commencer.

Le dromadaire mesure entre 1,80 et 2 m de hauteur et pèse entre 300 et 600 kg. Les mâles sont 10% plus lourds que les femelles. Il est de couleur beige, gris ou caramel. C'est un animal adapté par excellence à la vie désertique. La plante de ses pieds, large est munie de coussinets élastiques qui servent de protection contre le sable chaud ; ils servent également à amortir les chocs. C'est un ambleur ; il mange de tout entre 4 et 5 kg par jour. Seul le laurier rose pourrait représenter un danger pour lui. Les Touaregs font brûler cette plante et la font inhaler au dromadaire qui, ainsi éduqué, ne s'approcherait pas du laurier.

Sa durée de vie varie entre 40 et 50 ans. Il supporte des chaleurs de plus de 50 degrés et peut rester plusieurs jours sans boire. Mais lorsque l'occasion se présente, il peut boire en l'espace de 10 mn plus d'une centaine de litres. Il est surnommé vaisseau du désert.

Sa bosse entre 9 et 14 kg, pleine de graisse, est un véritable sac à provisions et son estomac un vrai réservoir. Ainsi, il puise toute sa force et son énergie de sa bosse qui nécessite plusieurs mois pour se reconstituer. Il se reproduit tous les deux ans et la gestation dure 440 jours. Le lait de la chamelle est très nourrissant et on raconte ici à Timiaouine que les femmes qui connaissent des difficultés de procréation la consomment et il paraît que les résultats obtenus sont très flatteurs.

Le chamellon, petit du chameau, est allaité pendant 1 an. Le dromadaire, animal domestique, s'adapte parfaitement aux rudes conditions climatiques de cette région désertique, aux conditions difficiles qui se caractérisent par la rareté de l'eau et du pâturage.

Conçu pour porter de lourdes charges, jusqu'à 200 kg, les Touaregs l'utilisent pour leurs déménagements, le troc. Il leur rend d'énormes services et il est exploité pour ses productions au travail de cuir, de viande et de lait. Une bonne chamelle peut donner entre 12 et 18 l de lait par jour. Lorsque le dromadaire pousse un cri, on dit qu'il blatère. Quand le vent de sable se lève et souffle fort, il ferme et bloque ses narines empêchant ainsi toute éventuelle infiltration de sable. Ses yeux comportent de longs cils qui le protègent. C'est le symbole de la culture nomade, il facilite leurs déplacements et demeure par excellence le pourvoyeur de la plupart des produits nécessaires à la vie du désert.

En Algérie, le nombre de dromadaires est réduit. Il se chiffre à quelques milliers de têtes. C'est en Somalie, au Soudan et en Ethiopie que se trouve la plus grosse concentration de camélidés. Plus de 10 millions de têtes. Chez nous, il est recensé à Adrar, Béchar, Tindouf, Ghardaïa, El Bayadh et Tamanrasset. Dans ces régions, sa viande dont le prix demeure abordable entre 350 et 420 DA le kg demeure très prisée et certains médecins conseillent sa consommation. Sa mise à mort dans les abattoirs diffère des autres animaux. A l'aide d'une tige pointue et bien aiguisée, la veine jugulaire qui se trouve dans la partie distale du cou est percée. Puis on termine le travail. Pour mieux situer le lecteur, nous reviendrons à cette manifestation. Dans la région de B.-B.-M. et de Timiaouine, des courses de dromadaires sont organisées, un spectacle grandiose qui met aux prises les meilleurs représentants de chaque tribu. C'est la course du méhari où le but est de prouver son talent. 400 éleveurs y participent.

Ce festival du dromadaire permet de se rendre compte des vastes projets entrepris pour valoriser cette région. Ainsi, une centrale électrique verra bientôt le jour à Timiaouine et la piste qui la relie à B.-B.-M. ne sera plus qu'un vieux souvenir. L'enrôbé est là pour la détrôner.

A cette cérémonie assistent tous les habitants de cette vaste contrée qui se regroupent et vivent intensément ce grand rassemblement où le dromadaire est bien entendu l'attraction principale. Cette manifestation socioculturelle est parrainée par l'UNPA en collaboration avec les responsables locaux. Elle est à sa troisième édition. Un riche programme culturel et sportif est préparé.

Dans le même contexte, des groupes folkloriques Tikrikra ont animé les journées. On entendait au loin le *karkabou* et le *tbel*. Parallèlement, une exposition des arts traditionnels sur la culture targuie a reçu beaucoup de visiteurs très intéressés par les explications fournies sur les différents modes de vie et de mœurs des habitants de ces localités reculées. Il faut rappeler que Timiaouine se trouve à la limite de la frontière algéro-malienne.

Cette fête du *j'mel* est placée sous le slogan «J'mel, culture des ancêtres et l'économie des générations futures».

El-Hachemi S.

TIZI-OUZOU

Tigzirt à l'heure estivale

A quelques jours du coup d'envoi de la saison estivale, Tigzirt, la station balnéaire la plus prisée de la wilaya de Tizi-Ouzou, est en passe de devenir un véritable chantier. Et pour cause…

Comme chaque année, à la même période, toute la ville se prépare à entrer en ébullition. Pour les autorités locales, le 1er juin — jour de l'ouverture de la saison estivale —, c'est demain. Pas question donc de perdre du temps. Tous les services municipaux concernés sont à pied d'œuvre. A titre d'exemple, celui en charge de l'hygiène a reçu des consignes strictes pour un contrôle rigoureux pour tout ce qui touche à l'alimentation et à la propreté des établissements hôteliers et autres auberges. D'autre part, l'APC a procédé à l'abattage de chiens errants, à la désinsectisation et au badigeonnage des arbres. En ce qui concerne les plages de Tigzirt, en plus de deux journées de nettoyage, il faut le souligner, bénévolement par des entreprises privées des travaux publics de la région, le programme «Blanche Algérie» a octroyé trois projets, un pour chacune des trois plages, (Feraoun, Tassalast et la communale, ex-Farnet), soit un tâcheron et sept ouvriers pour chacune d'elles et ce, durant tout l'été. Pour la surveillance des baigneurs, selon l'officier des plages, 30 surveillants de baignade seront en poste au mois de juin, un nombre qui atteindra la cinquantaine dès le début du mois de juillet dont 20 professionnels.

Par ailleurs, les citoyens de cette cité balnéaire et les commerçants sont invités par la municipalité au ravalement des façades de leurs maisons et locaux commerciaux. Cette même municipalité est en train d'aménager des aires de stationnement et s'apprête, aussi, à afficher le plan de circulation de la ville. Un fait nouveau cette année, c'est la direction du tourisme qui sera en charge de procéder à la location, aux enchères, des espaces réservés à la baignade, contrairement aux années précédentes où c'est l'APC qui gérait toutes les plages de son territoire.

Un manque à gagner pour cette commune dont le tourisme est la principale ressource. Enfin, l'augmentation de la capacité de pompage de la station de dessalement est une très bonne nouvelle pour les habitants de cette cité balnéaire, qui ont tant souffert du manque flagrant d'eau potable, et pour les estivants, bien sûr.

K. Bougdal

GUELMA

La ville dans le noir

L'éclairage public, toujours déficient, pénalise une grande partie de la ville de Guelma : cité 19-Juin, cité Guehdou-Tahar, cité Champ-de-manœuvres, cité du 8-Mars, cité Agabi, en plein centre-ville, rue des Anciens Moudjahidine, rue Youghourtha, rues Patrice-Lumumba, Emir-Abdelkader, Boumagaâ-Saïd.

Cet état de fait n'est pas sans provoquer le sentiment d'insécurité et le courroux d'un grand nombre de citoyens.

Le réseau d'éclairage public de la ville de Guelma est dans un état lamentable, se plaignent les habitants de la plupart des quartiers de la ville que nous avons rencontrés dans notre bureau. Un agent de Sonelgaz, qui était parmi eux, nous confiera que le déficit en éclairage public de la ville est du surtout à la mauvaise qualité des lampes qu'utilisent les services de l'APC. Il nous dira que l'éclairage public est dans un piteux état, il ne reste de ce dernier que des pylônes penchés avec des fils électriques qui pendent et des lampadaires brisés. La ville de Guelma sombre chaque nuit dans l'obscurité totale. En l'absence d'éclairage, les résidents de plusieurs cités ont placé eux-mêmes des lampadaires et des projecteurs pour éclairer leurs cités. Selon des personnes que nous avons rencontrées, la mise en marche de l'éclairage public faciliterait leur déplacement la nuit et surtout améliorait leur sécurité en réduisant les risques de vols et d'agressions nocturnes. «Nous avons, à maintes reprises, signalé cette situation aux services de l'APC, mais il n'y eut aucune réaction de leur part. La nuit venue, la ville de Guelma est plongée dans le noir total avec tous les risques que cela engendre, notamment les agressions», s'indignait ce groupe des citoyens que nous avons rencontré dans notre bureau de Guelma. Le défaut d'éclairage public, ces derniers jours, constitue le principal sujet de conversation des Guelmois. Paradoxalement, le boulevard Souidani-Boudjemaâ est totalement éclairé, un appel est donc lancé à la commune de Guelma-ville, en particulier au service en charge de l'éclairage public.

A. Boudeffa

SIDI-BEL-ABBÈS

LE TRONÇON DE LA MORT DE LA VOIE FERRÉE

Une quatrième victime depuis juillet 2008

Sidi-Bel-Abbès s'est réveillée samedi dernier avec une terrible nouvelle qui pourrait concerner le commun de ses habitants si ce dernier venait à emprunter le tronçon de la mort qu'est le passage non protégé de la voie ferrée situé entre deux quartiers fortement peuplés, en l'occurrence celui de Sidi Amar et Sidi Djilali dans le chef-lieu. Cette matinée fatidique, un septuagénaire s'apprêtait à traverser la voie ferrée au passage à ce niveau lorsqu'il a été percuté par l'autorail en provenance d'Oran. Gravement blessée, la victime est, malgré son évacuation vers les UMC du CHU Hassani-Abdelkader, décédée. La dépouille non identifiée a été déposée à la morgue. Il convient de signaler que ce tronçon n'est pas à sa première victime. Depuis juillet 2008, trois autres ont connu le même sort. La première est un sexagénaire qui est mort déchiqueté. A peine quelques mois après, un adolescent âgé de 17 ans a été heurté par l'autorail lui amputant les deux jambes.

Sérieusement touché, celui-ci décédera 24 heures plus tard. Peu après, c'est un homme âgé de 57 ans qui a été percuté de plein fouet et qui décédera une semaine après son accident. Les riverains, craignant pour leur vie et ceux de leur progéniture qui joue aux abords de ce tronçon, interpellent les autorités concernées pour trouver une solution à ce danger permanent, soit par la déviation de la voie soit par une protection tout le long de la voie ferrée.

A. M.

POUR FALSIFICATION DE LEURS RELEVÉS DE NOTES

Deux candidats professeurs sous mandat de dépôt

Deux universitaires, M. R., 31 ans, et B. K., 30 ans, accusés d'avoir procédé à des falsifications sur leurs relevés de notes pour concourir à un poste de professeurs certifiés, ont été dernièrement placés sous mandat de dépôt par le procureur de la République près le tribunal de Sidi-Bel-Abbès.

Suite à des informations parvenues à son niveau, la police a ouvert une enquête qui aurait mis en évidence que les deux mis en cause ont gonflé leur moyenne annuelle de 4e année universitaire et auraient respectivement apposé pour le premier 12,02/20 au lieu de 10,50 et 13/20 au lieu de 10,20 pour le deuxième, pour pouvoir participer au concours. Reçus parmi les premiers, les deux accusés ont décroché leur poste, a souligné la cellule de communication, mais pas pour longtemps puisqu'ils ont été appréhendés et écroués.

A. M.